



# VIVRE A GOULVEN



bevañ e goulc'henn  
BULLETIN d'informations ~ KELEIER

**Bulletin du 07 août 2015**

Le bulletin est disponible sur le site de la commune [www.mairie-goulven.fr](http://www.mairie-goulven.fr) et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>  
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.  
Le prochain bulletin paraîtra le **21 août 2015**, merci d'envoyer vos articles **avant le 20 août 2015**.

**Mairie** : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)  
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : **9h – 12h**. La mairie est fermée le mercredi.  
**ATTENTION** : la mairie sera fermée les samedis 08 et 15 août.  
**Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.**  
En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



🌸 **Exposition sculptures, Art mor Pagan, à Goulven, Promenade dans le bourg et les jardins privés, découvertes de sculptures et de poèmes écrits par les parents d'élèves, jusqu'au 20 septembre 2015, Organisée par l'association Goulven-Découverte.**



🌸 **Exposition : « Goulven, sites et monuments », les lundis de juillet et août de 14h à 16h dans l'ossuaire de l'église de Saint-Goulven, entrée libre, puis visite guidée, de l'église de Saint-Goulven à 16h, rendez-vous devant l'ossuaire.**

🌸 **Exposition des œuvres de Marion ZYLBERMANN**, chapelle de Penity, dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition de l'Art dans les chapelles du Léon. Cette plasticienne a parcouru le monde en rapportant de merveilleux carnets. En écho à la réserve d'oiseaux proche de la chapelle, elle a choisi d'exposer une série sur les oiseaux, leurs vols, le vide qui les relie. Au pastel gras ou crayon aquarellable sur papier. Tous les jours 14h30 – 18h30.

## 🌸 **Randonnée de Baie à Baie : le mercredi 12 août** **Baie de Goulven ... Baie de Tresseny.**

**4 départs au choix : Goulven (27 km), Kervillio à Plounéour-Trez (20 km), Meneham (14 km), Neiz Vran à Kerlouan (5 km).**

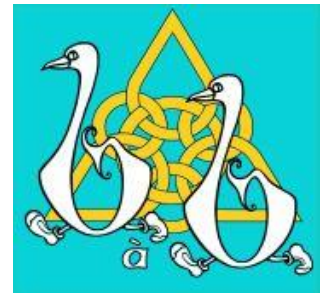
**Ravitaillements, Goûter breton, Animation, Retour en car possible, vente de far au four façon Guissény.**

**Tarif : 6 € (gratuit pour les moins de 16 ans).**

**Renseignements : 06.72.66.98.96 (Goulven), 06.74.76.76.64 (Guissény).**

**Organisé par**

**Association Goulven Découverte, Association Stréjou Glas Gwiseni, [contact@goulven-decouverte.fr](mailto:contact@goulven-decouverte.fr).**



- 🌸 **Un logement à caractère social** (sur justificatifs) est disponible à la location à la Résidence de l'Enclos, libre au 1<sup>er</sup> septembre. 2<sup>ème</sup> étage, 46 m2, une chambre. Proche commodités. Contacter la mairie.
- 🌸 **Des terrains sont disponibles dans les lotissements communaux au prix de 39 € TTC le mètre carré. Contacter la mairie.**
- 🌸 **Une collecte de ferraille sera organisée par l'APE, le dernier week-end de septembre.** Si vous avez de la ferraille à votre domicile, merci de la mettre de côté pour cette opération, afin d'aider l'association.
- 🌸 Pour répondre à vos questions suite à la facturation de l'eau, **le chargé de clientèle de la lyonnaise des eaux tiendra une permanence à la salle communale le mardi 11 août de 10h15 à 11h.**
- 🌸 **Félicitations à Salomé GELEBART de Croas Burzut, cavalière Goulvinoise**, qui vient de remporter la médaille d'or lors du championnat de France CSO Club 2 Equipe Excellence à Lamotte Beuvron.

🌸 **Procédure exceptionnelle d'inscription sur les listes électorales** : en application de la loi du 13 juillet 2015, **l'inscription sur les listes électorales pour voter aux élections régionales est possible jusqu'au 30 septembre prochain.** Cette prolongation exceptionnelle a pour but de faire reculer l'abstention et de favoriser la participation du plus grand nombre aux élections régionales les 6 et 13 décembre 2015, compte tenu du calendrier inédit de ces élections. Inscriptions en mairie, munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



🌸 **Au nom de AMB (Amitié Madagascar Bretagne) je voudrais adresser mes chaleureux remerciements** à toutes les personnes qui se sont investies pour cette très jolie fête des "Feux Des 7 Clochers". Un grand merci tout particulier à Hervé Quéré qui a eu cette heureuse initiative, à Yaëlle pour s'être chargée de l'approvisionnement de la restauration et de la buvette. Nous n'oublions pas non plus la municipalité de Goulven et les agriculteurs et voisins du site pour leur soutien logistique. Encore merci à tous et bravo pour cette illustration de la solidarité.



## Vie associative

### Amicale cycliste Goulven Tréfleux Plouider :

	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dimanche 09 août	Départ 8h, 92 km, circuit n°135	Départ 8h15, 80 km, circuit n°76	Départ 8h00, 58 km, circuit n°31
Samedi 15 août	Brevet du 15 août		
Dimanche 16 août	Départ 8h, 83 km, circuit n°3030	Départ 8h15, 80 km, circuit n°175	Départ 8h00, 67 km, circuit n°39



## Vie paroissiale

### Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

- **Samedi 8 août** : à 18h messe à Goulven. **Dimanche 9** : messe à 9h30 à St Frégant et à 10h30 à Plounéour.
- **Vendredi 14 août** : à 20h30 messe à Brignogan.
- **Samedi 15 août** : à 9h30 messe à Plounéour et à 10h30 à Guissény.
- **Dimanche 16 août** : à 9h30 messe à **Goulven** (messe en liaison avec ses funérailles pour Marie BIHAN-POUDEC) ; à 10h30 à Brignogan.
- **Visites de la Chapelle Pol** : le mardi et le dimanche de 15h à 17h.
- **Kermesse de l'ensemble de la côte des Légendes** : Le père Guy Auffret, l'équipe pastorale et les responsables des relais remercient tous les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps ce week-end, ceux et à celles qui œuvrent toute l'année pour la réussite de cette journée. Et remercie aussi les personnes qui ont vendu des carnets de Tombola, remis des lots et confectionné des gâteaux. Tout simplement MERCI.



## Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77  
 Courriel : [contact@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:contact@cc-pays-de-lesneven.fr) Site : [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)



### Collecte des déchets ménagers

#### - Campings caristes

Des badges permettant l'ouverture des colonnes pour les ordures ménagères sont disponibles contre paiement de 5 € dans les offices de tourisme et les mairies de Brignogan-Plages, Goulven, Guissény, Kerlouan, Plounéour-Trez, Lesneven et Le Folgoët. Ces badges sont actifs 7 jours à partir du premier jour d'utilisation.

#### - Période de facturation à blanc

A partir du 1<sup>er</sup> juillet débute la période de facturation à blanc. Ainsi, le nombre d'utilisations du badge d'accès aux colonnes à ordures ménagères et le nombre de présentations du bac individuel seront pris en compte pour établir une **simulation** de la future facture de la redevance incitative.



### Enfance-Jeunesse : programme du mois d'août

**Lundi 17 août** : Poul Ball/Dodge Ball, **Mercredi 19 août** : Les playades (événement ouvert à tous : **inscriptions sur place, pas de transport**), **Jeudi 20 août** : Pétéca, **Vendredi 21 août** : Vendredi du sport, **Lundi 24 août** : Rugby flag/Ultimate, **Mardi 25 août** : Foot en salle, **Mercredi 26 août** : Tournoi sportif avec Plouider, **Vendredi 28 août** : Vendredi du sport.

**Pass'découverte** : stage de 3 matinées pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant la Communauté de communes du Pays de Lesneven.

Un transport est mis en place pour toutes ces animations au départ de chaque commune. Préinscriptions sur internet. Renseignements sur le site [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr), la page Facebook : service jeunesse pays de Lesneven ou au 02.98.21.02.68. Forfait 2 activités = 12,30€, forfait 3 activités = 16,40€, forfait 5 activités (semaine) = 25,60€, stage de Pass 'découverte : 16€40

**Playades** : Pour leur 2<sup>ème</sup> édition, les Playades auront lieu mercredi 19 août à la plage du char à voile à Plounéour-Trez. Au programme : sandball, beach rugby et beach soccer (soit du handball, du rugby et du football sur sable). Cet événement sportif aura lieu de 10h à 16h et s'adresse à tous dès 10 ans. Venez seul ou en équipe, les inscriptions se feront sur place (2€ par personne). Renseignement au service enfance jeunesse communautaire : 06 08 70 06 64.

#### Point Information Jeunesse Lesneven/Côte des légendes

Fermeture du PIJ au mois d'août, réouverture le 1er septembre.



### Office de tourisme

#### Programme des prochaines visites d'entreprises pour découvrir les savoir-faire de notre territoire :

11 août à 11h, visite de la CUMA (trilage et conditionnement des échalotes) à Kerlouan.

12 août à 14h, visite de la pisciculture (truites) de Lescoat à Lesneven.

13 août à 11h, visite du cinéma Even (salle de projection) à Lesneven.

14 août à 11h, visite des serres de Ravelin (plantes, arbustes) à St Frégant.

**Places limitées, inscription indispensable auprès de l'Office de Tourisme au 02.29. 61.13.60. Visites gratuites.**



## Animations diverses

- ♥ En Septembre prochain, les **"Farfadets Butineurs"** partent pour un tour du monde en tandem! Sans date de retour, ils partent pour rencontrer des agriculteurs, des lieux de vie, des fermes, des écoles... et bien d'autres choses! Avant de partir, ils vous proposent une soirée projection, sur le thème du voyage, du vélo et de la rencontre. On vous attend le **mercredi 12 Aout à 20h**, à l'Hôtel Communautaire de la Communauté de Communes de Lesneven. Pour plus d'informations, venez faire un tour sur le blog: <https://lesfarfadetsbutineurs.wordpress.com/>
- ♥ **Lundis des orgues à Lesneven** : pendant les 3 prochains marchés, église Saint Michel, à 11h.
- ♥ **Tennis Club** de la Côte des Légendes: **Tournoi Brignogarros du 6 au 13 août**. Tournoi amical ouvert à tous, licenciés ou non, non homologué, autorisé par la Ligue. Pour tous les niveaux de débutant à 2<sup>de</sup> série: Simples, doubles toutes catégories, dames, mixtes, messieurs, jeunes. Inscriptions avant le 8 août. Renseignements au 02.56.31.84.58. [tennisbrignogan@gmx.fr](mailto:tennisbrignogan@gmx.fr), [www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes). **Permanence ouverte** au Lividig Brignogan tous les jours de 9h à 20h: **locations, cours collectifs jeunes (55 €, 5 jours) et particuliers**. Inscriptions pour l'année scolaire: cours jeunes de 4 à 17 ans, adultes. Renseignements au 02.56.31.84.58. [tennisbrignogan@gmx.fr](mailto:tennisbrignogan@gmx.fr), [www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes)
- ♥ **Grand concert de Johnny Junior à Plounéour-Trez le 14 août à 21h**. Johnny Junior n'a pas besoin de se teindre en blond ni de porter des lunettes noires pour être comparé à l'idole des jeunes, non, sa voix identique à celle du maître parle pour lui... il suffit même de fermer les yeux pour se croire en présence de qui vous savez ! D'ailleurs, Johnny lui-même dit de lui « qu'il était de loin le plus près », un sacré compliment !! Facile à vérifier : [www.johnnyjunior.fr](http://www.johnnyjunior.fr). Entrée 10 €, gratuit -12 ans. Concert à profit du NEPAL.
- ♥ **La maison des dunes de Keremma, site du Conservatoire du Littoral**, gérée par la communauté de communes de la Baie du Kernic ouvre le 2 août 2015 **un nouvel espace muséographique immersif et ludique de découverte des dunes de Keremma**. Cet espace muséographique permanent a été conçu pour que le visiteur soit constamment acteur de sa découverte. De nombreuses manipulations, activités et supports audiovisuels interactifs rythmeront la visite et permettront aux visiteurs de découvrir de manière ludique les dunes de Keremma dans leur globalité. Comment notre rivage a-t-il évolué depuis la nuit des temps? D'où vient le sable et comment s'est-il formé? Comment le sable voyage sur le littoral? Comment la dune se forme? Comment les animaux et les plantes ont su s'adapter à ce milieu hostile? Quelle relation intime l'homme a-t-il construit avec ce milieu naturel?... Tant de questions qui trouveront leur réponse au cours d'un parcours de visite sensoriel d'une quarantaine de minutes. L'espace muséographique est composé de 5 modules, de plus de 10 manipulations interactives et ludiques et présente un spectacle original projeté sur une maquette blanche en relief. Un premier niveau de découverte adapté à tous les âges, qui vous donnera l'envie d'aller plus loin dans votre visite en parcourant les dunes de Keremma ou en participant à une balade guidée proposée par les animateurs nature de la Maison des dunes. Ce nouvel espace muséographique, ainsi que la réorganisation de l'espace d'entrée du site seront suivis de nombreuses autres réalisations. L'année prochaine, un nouveau sentier d'interprétation, puis d'autres outils viendront compléter et diversifier l'offre de découverte afin de répondre toujours mieux aux attentes de chaque visiteur, locaux et touristes. **Espace gratuit et ouvert au public du lundi au vendredi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h du dimanche 2 août jusqu'au 31 août**. **Contact**: Maison des dunes. Nicole CHAPALAIN. 02.98.61.69.69. [maisondesdunes@gmail.com](mailto:maisondesdunes@gmail.com)
- ♥ **Festival des mardis contés : 11 août 2015 20h30 Chapelle St Egarec, Kerlouan** Patrik EWEN «A la lisière des trois pays et des deux mondes». *Sur réservation 06.98.23.50.75., 8 € et 3 € de 4 à 12 ans*, <http://mardisconteskerlouan.eklablog.com>
- ♥ **Contes jeune public** de 2 à 6 ans le lundi 10 août 16h30, Salle Polyvalente Kerlouan, 2,50 € par entrée. Sylvie GOUGAY présente son spectacle « ROMEO et JULIETTE ». **Contacts : 06 98 23 50 75**, <http://sylviegougayconte.eklablog.com>
- ♥ Le Musée du Léon à Lesneven organise une sortie accompagnée en car, **jeudi 13 août : "Sur les traces de la jeunesse de Michel Le Nobletz à Plouguerneau : Site du manoir de Kerodern, chapelle St Claude, chapelles St Michel, tombes de l'âge du bronze à Saint-Michel, Eglise ensablée de Tréménach à Iliz Coz"**, départ 13h30 de la gare routière du Valy Goz, retour vers 19h, 20 €/pers (entrées, déplacement en car, guide), sur inscription. Renseignement : 02.98.83.01.47 - Plus d'infos : [www.museeduleon.com](http://www.museeduleon.com)
- ♥ **Balade contée sur le bord de mer**, rendez-vous les **lundis 10 et 17 août à 20h15** place de la mairie à Kerlouan. Sans inscription préalable, participation libre. Contact : [lesconteursdelanuit.overblog.com](http://lesconteursdelanuit.overblog.com) - Téléphone : 06.84.30.47.96.
- ♥ **Maison des dunes de Keremma, Tréfléz, Les balades nature** : Lundi 10 août à 10h : découverte des oiseaux de la Baie, sur réservation. 5 €/ adulte. Gratuit moins de 12 ans. Mardi 11 août à 10h : la vie des dunes, 5 €/ adulte. Gratuit moins de 12 ans. Mercredi 12 août à 10h : coquillages et laisse de mer, 3 €/ adulte. Gratuit moins de 12 ans. Jeudi 13 août à 10h : les oiseaux de la Baie, sur réservation. 5 €/ adulte. Gratuit moins de 12 ans. **Mercredi 12 août à 19h30 : Balade contée sur les dunes et sur la plage**. Avec Alain DIVERRES, conteur professionnel qui vous fera découvrir des histoires surprenantes. Collation offerte en fin de balade. Sur Réservation. 6.50 €/ adulte. Gratuit moins de 12 ans. **Réservations à la Maison des dunes au 02.98.61.69.69**.
- ♥ **Brignogan, musée du coquillage** : tous les jeudis à 15h, Ingrid organise une visite commentée du musée du coquillage en langue allemande. Nous recevons au musée, le 19 à 11h, Joël Cluny. Il proposera aux enfants, des chansons sur la mer et bien d'autres comptines.
- ♥ **Baptême d'hélicoptère pour la fête du 15 août à Plounéour-Trez**. Dernière permanence de réservations des baptêmes d'hélico mardi 11 août de 17h à 19h au marché, place de Sausheim, à Plounéour-Trez. Penser à réserver, il n'y aura pas de places pour tout le monde... Tarif : 45 € le baptême, règlement par chèque.
- ♥ **Fest Deiz le site de Meneham en Kerlouan**, organisé par l'Association Avel deiz - 06.83.26.13.47, le 16 aout à partir de 15 heures, avec la participation des groupes Kastarell-Mere Ha Merc'h Balaquat. Vente de pastes, 10h30-12 h et à partir de 14h30, <http://aveldeiz-meneham.e-monsite.com>



## Informations diverses

- ⊗ **Transports en commun : « ligne des plages »** du 4 juillet au 31 août 2015, les cars desservent les plages de Plounéour-Trez, Brignogan, Kerlouan et Guisseny. Tarif jeunes : 1,50€, ticket à l'unité : 2€, 10 voyages : 15 €



⊗ **La Maison du Toutou** : toilette pour chiens et chats. Blandine CAM, bichonne vos fidèles compagnons à sa nouvelle adresse : 9, Pen ar Menez (route de Tréflez), 29260 Plouider. Sur rendez-vous au 02.98.21.07.15.

⊗ **Recherche vieilles ardoises** à débarrasser (même cassées), et plants de **phormiums** à dédoubler. Contact : 06.66.50.53.88.

⊗ **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)**. Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Permanence d'accueil sur Rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à Lesneven, **le lundi de 14h à 17h et le mercredi, de 9h à 12h**. Renseignement et RDV auprès du secrétariat au 02.98.21.02.02.

⊗ **Fermeture du REPAM pendant la période estivale du 3 au 24 août 2015**. L'itinérance dans les communes du territoire reprendra à partir du 7 septembre 2015. La plaquette sera actualisée dès le mois de septembre. R.E.P.A.M. Intercommunal Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, Tel: 06.47.82.78.48.

⊗ **La ligue contre le cancer dans le Finistère**. Missions : prévenir pour réduire l'exposition aux facteurs de risques tels que tabac, alcool, soleil..., participer au dépistage organisé des cancers à un stade précoce (sein, colon), accompagner les patients et leur entourage tout au long de la maladie et dans l'après cancer en favorisant leur bien-être et leur insertion sociale, financer la recherche médicale et plus particulièrement la recherche Finistérienne. Contact à Brest : 02.98.47.40.63.

⊗ **Ma ruche : je la déclare ! La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable**. La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur. **Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?** Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre. Par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées. Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*02 (disponible sur le site internet [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do)) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS. Ma déclaration 2015? A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015. Ma déclaration 2016? A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016. *Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons.*



## Divers

### 📺 Cinéma Even Lesneven :

« **Les Minions** » : dimanche 09 (10h45) ; « **Les Fantastiques** » : samedi 08, dimanche 09, lundi 10 (20h15) ; « **Le petit prince** » : jeudi 13 (14h15), dimanche 16 (20h15), jeudi 20 (14h15) ; « **Nos futurs** » : jeudi 13, samedi 15, lundi 17 (20h15) ; « **Les bêtises** » : vendredi 14 (20h15) ; dimanche 16 (10h45).

📻 **Radio Emeraude** : Si vous avez des annonces à diffuser sur les ondes de Radio Emeraude, (Pas d'annonces de vente) contactez la rédaction 02.98.21.08.42. – e-mail : [radio.emeraude@wanadoo.fr](mailto:radio.emeraude@wanadoo.fr) Attention fermeture d'été de la Radio à partir de la semaine 33, reprise de la grille des émissions pour la rentrée début septembre en semaine 36.

## MEMENTO

**Ordures ménagères** : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal – 0.34 € TTC/min).

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**ADS services d'aide et de soins à domicile**, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. [www.ads.lip.fr](http://www.ads.lip.fr)

**Déchetterie de Lesneven** (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

**Lyonnais des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

**Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Cabinet infirmier de la butte** (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

**Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

**Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg**. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

**Correspondants presse locaux** : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; [hpro@aliceadsl.fr](mailto:hpro@aliceadsl.fr), Ouest- France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; [letissier.marc@wanadoo.fr](mailto:letissier.marc@wanadoo.fr)

**Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan** : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conciliateur de justice** : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

**Médiateur de la république** : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

**ADIL**, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex

